



**PRÉFET  
DE TARN-ET-GARONNE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**20**

**RAPPORT**

**D'ACTIVITÉ**

**22**

**DES SERVICES DE L'ÉTAT  
EN TARN-ET-GARONNE  
POUR L'ANNÉE 2022**



**E**n 2022, les services de l'État de Tarn-et-Garonne, à peine sortis de la crise de la Covid-19, ont été à nouveau mobilisés pour accompagner les projets et les acteurs du département.

Malgré les crises successives, de la guerre en Ukraine aux catastrophes climatiques, ils ont œuvré chaque jour pour améliorer le quotidien des habitants et préparer l'avenir. Pour cela, trois priorités ont été suivies en 2022 et se poursuivront dans les mois à venir.

D'abord, celle de **renforcer la sécurité au quotidien des tarn-et-garonnais** avec des moyens humains et matériels supplémentaires accordés à nos forces de l'ordre pour accentuer la lutte contre la délinquance et répondre à des priorités telles que la lutte contre les violences intrafamiliales et l'insécurité routière. Ce dernier point est l'une de mes priorités.

Ensuite, en tant que garant de l'intérêt général, l'État a la tâche de **renforcer la cohésion sociale sur tout le territoire en faisant vivre pleinement la citoyenneté**. C'est pourquoi les services de l'État ont été fortement engagés dans le renforcement de l'accessibilité aux services publics au travers de la réussite collective que représente le programme France Services, et dans la promotion de l'égalité des chances avec une attention particulière portée envers les publics les plus fragiles. Parce qu'il est le garant de la cohésion nationale, l'État a aussi pleinement joué son rôle pour défendre les principes républicains qui nous unissent.

Enfin, l'État prépare l'avenir, mais il ne peut le faire qu'avec le concours indispensable de tous les acteurs du territoire. C'est pourquoi **accompagner les acteurs de terrain, comme les collectivités territoriales, dans leurs projets pour renforcer la résilience du territoire et favoriser son développement** a été une priorité constante en 2022 et continuera de l'être par la suite. Car rien de cette action ne serait possible sans la collaboration engagée avec toutes les collectivités, les élus du Tarn-et-Garonne, les opérateurs et les associations qui œuvrent tous aux côtés de l'État et au travers d'une volonté commune d'avancer ensemble.

Pour 2023 et les années à venir, je m'engage à ce que les services de l'État maintiennent le cap qui leur a été fixé et ce dans la lignée des engagements du président de la République : protéger les Français et les valeurs de la République, être au service de ceux qui en ont le plus besoin, préserver l'agriculture, l'environnement et les atouts de notre territoire et enfin développer et renforcer la résilience du département.

**Vincent ROBERTI**  
Préfet de Tarn-et-Garonne

## SOMMAIRE

Les dates clés de l'année 2022 **P. 2-3**

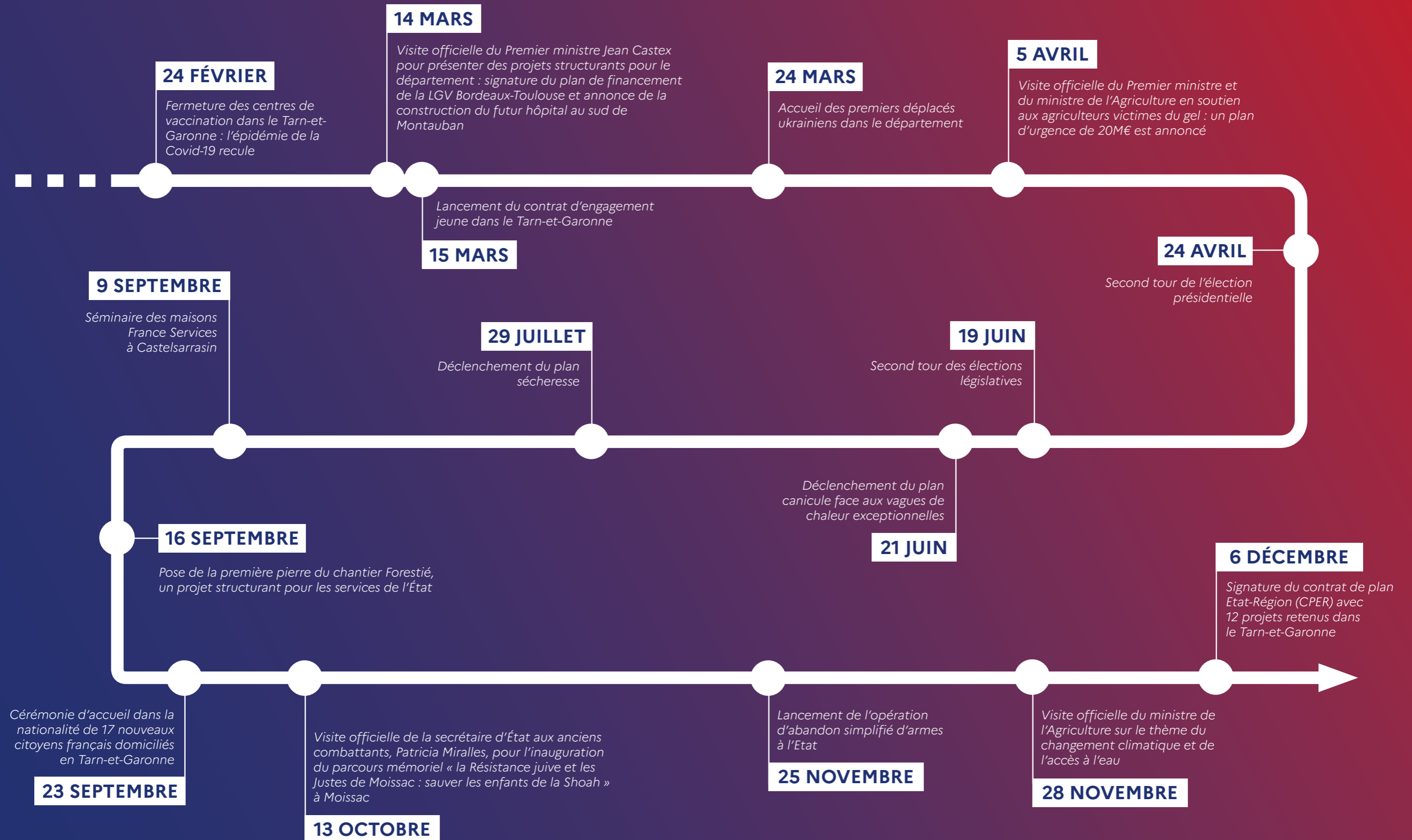
**1** Renforcer la sécurité au quotidien des tarn-et-garonnais **P. 4**

**2** Renforcer la cohésion sociale et faire vivre la citoyenneté sur le territoire **P. 8**

**3** Accompagner les acteurs de terrain pour renforcer la résilience du territoire **P. 11**

**4** Perspectives territoriales pour 2023 et les années à venir **P. 17**

# Les dates clés de l'année 2022



# Renforcer la sécurité au quotidien des tarn-et-garonnais

Assurer la sécurité des habitants est une politique prioritaire de l'État en Tarn-et-Garonne. Grâce à l'engagement des forces de l'ordre et à la mobilisation de nouveaux moyens, des résultats concrets ont été obtenus.



Réunion de l'Observatoire des violences intrafamiliales à la préfecture, le 26 septembre 2022

## 1.1 Face à leur recrudescence, la lutte contre les violences intrafamiliales reste une priorité absolue

Pour les forces de l'ordre, la lutte contre les violences intrafamiliales et l'amélioration de la prise en charge des victimes sont une priorité. Les auteurs ou les individus suspectés d'avoir commis des violences sont systématiquement interpellés par des équipes mieux formées.

### De nouveaux moyens pour lutter contre les violences intra-familiales...



#### Des forces de l'ordre mieux formées

- Désignation de référents VIFs dans chaque circonscription et brigade
- Formation des équipes et priorisation des signalements VIFs
- Information immédiate et systématique du parquet même sans plainte



#### Un accompagnement renforcé des victimes

- Création d'un troisième poste d'intervenante sociale partagé entre la police et la gendarmerie
- Création d'une Maison protection des familles par la gendarmerie

### ...qui produisent des résultats significatifs



Conséquence d'une prise en compte systématique des signalements, considérés comme une priorité absolue par les forces de l'ordre



Délai moyen de traitement d'une procédure VIF en 2022, contre 81 jours en 2021



Taux d'élucidation des affaires de violence intrafamiliale, dont 100 % sur la circonscription de Castelsarrasin

## 1.2 Une sécurité du quotidien basée sur une dynamique de proximité et de prévention

La sécurité du quotidien est une stratégie d'action partenariale visant à identifier et résoudre des problématiques de sécurité tout en rapprochant la police et la gendarmerie de la population et de son territoire.

### Des forces de l'ordre plus proches des habitants

Pour renforcer la proximité, le nombre de patrouilles pédestres a été multiplié par 4 en zone gendarmerie, passant de 1167 patrouilles en 2021 à 4551 en 2022. En zone police, l'institution de 3 groupes de partenariat opérationnel (GPO) dirigés et animés par le référent de secteur de la police nationale ont permis d'enregistrer 92 problématiques dont 51 résolues soit une hausse de 10,87 %.



Opération de prévention de proximité de la Police Municipale et de la Gendarmerie Nationale, le 21 octobre 2022 à Montech

### Une dynamique de prévention renforcée



Opération de sécurisation des transports scolaires le 7 septembre 2022

Dans le cadre d'opérations de sécurisation des transports, de présence sur la voie publique ou en milieu scolaire, les forces de l'ordre ont intensifié de manière considérable leur présence pour sensibiliser les publics à risque.

## Protéger les élus, premier maillon de la chaîne républicaine

La visibilité des forces de l'ordre a été accrue auprès des élus pour faire face à l'augmentation des atteintes à leur encontre. Des référents « protection des élus » ont été désignés en zones police et gendarmerie et un réseau d'alerte leur permettant d'être secourus prioritairement a été mis en place. Près de 130 élus ont été formés par la police et la gendarmerie à la gestion des incivilités et 26 nouvelles conventions citoyennes ont été signées avec la gendarmerie.



Signature du protocole de la participation citoyenne à la préfecture, le 30 juin 2022

## Prévenir les violences envers les agriculteurs, piliers de l'économie locale

Face à la montée des atteintes envers les agriculteurs, une convention de partenariat a été signée entre l'État, les forces de l'ordre et les représentants de la profession agricole afin de favoriser la connaissance mutuelle des acteurs, faciliter l'acquisition de réflexes basés sur le signalement des faits et systématiser le recours à la chaîne d'alerte par SMS « Alerte Agri 82 ».



Signature de la convention de partenariat entre l'État, le Procureur de la République, les forces de l'ordre et la Chambre d'agriculture à la préfecture, le 16 janvier 2023

## 1.3 La lutte contre le trafic de stupéfiants produit des résultats significatifs

La très forte mobilisation des forces de l'ordre contre le trafic de stupéfiants a permis d'augmenter de 18 % le taux de résolution des affaires en zone police et de diminuer de 20 % le trafic en zone gendarmerie. Preuve de ce succès, en 2022, les points de deal du département ont été démantelés et des saisies records d'avoires criminels ont été observées en zone police comme en zone gendarmerie.

### BILAN 2022 DES SAISIES

**107,2 kg de cannabis**  
**4,2 kg de cocaïne**  
**247 sachets d'ecstasy**  
**1 389 694 € d'avoires criminels (+121 %)**  
**deux voitures particulières**

## 1.4 L'État est pleinement mobilisé contre l'insécurité routière

Avec 160 accidents (+16,7 %) et 22 morts sur la route en 2022 (+15,7 %), le département reste le 6<sup>e</sup> plus meurtrier en France au pro-rata de sa population. C'est pourquoi les forces de l'ordre se mobilisent de manière considérable pour inverser cette tendance, qui résulte aussi d'une reprise des mobilités en sortie de crise de la Covid-19.

### Prévenir

En 2022, 43 actions de prévention et d'acquisition de matériel ont été financées par l'État sur le département, en priorité auprès des publics les plus concernés dont les jeunes.

Des opérations de sensibilisation sont régulièrement menées contre les facteurs aggravants du risque routier comme l'alcool et la prise de stupéfiants.



Opération de prévention à la sécurité routière à Montech, le 18 mai 2022



Opération de contrôle routier à Grisolles avec la Gendarmerie Nationale, le 30 décembre 2022

### Sanctionner

Priorité du préfet de Tarn-et-Garonne, la lutte contre l'insécurité routière se traduit par le renforcement des contrôles.

Sur l'année, 1779 véhicules ont été immobilisés soit une hausse de 20 % et 876 sanctions administratives sur les droits à conduire ont été prononcées dont 330 pour des faits d'alcoolémie au volant, 277 pour les stupéfiants et 264 pour excès de vitesse.

## 1.5 Lutter contre les séparatismes et la radicalisation

La loi du 24 août 2021 confortant le respect des principes de la République s'inscrit dans une stratégie globale de lutte contre toutes les formes de séparatisme. Elle entend apporter

des réponses au repli communautaire et au développement de l'islamisme radical, en renforçant le respect des principes républicains et en modifiant les dispositions législatives sur les cultes. Au niveau territorial, l'action se poursuit sous l'autorité du préfet de Tarn-et-Garonne qui anime et coordonne les instances, comme la **cellule départementale de lutte contre l'islamisme radical et le repli communautaire (CLIR)**, qui permettent de prévenir et prendre en charge, en mobilisant tous les acteurs concernés (État et services de l'éducation nationale, collectivités, associations), les atteintes au pacte républicain et les faits de séparatisme.

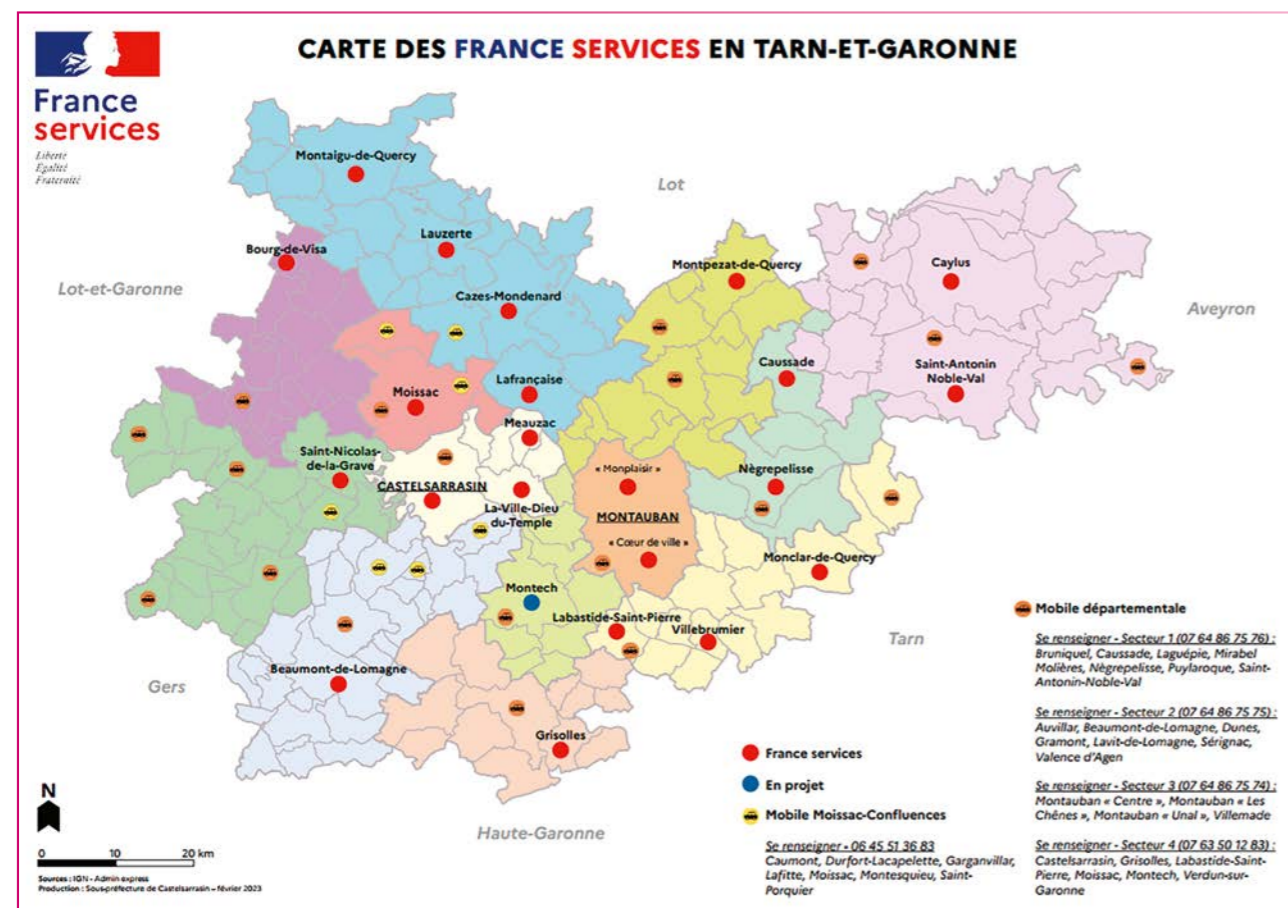


## Renforcer la cohésion sociale et faire vivre la citoyenneté sur le territoire

### 2.1 Déployer une offre France Services dans tous les territoires

Le déploiement du réseau France Services, consistant en des guichets uniques de proximité qui regroupent sur leurs sites plusieurs administrations (santé, famille, retraite, impôts, etc) est une réussite depuis 3 ans en Tarn-et-Garonne et qui traduit la volonté de l'État de garantir un égal accès aux services publics à tous les habitants du département.

En 2022, le département a dépassé son objectif avec 19 établissements labellisés, comme ceux de Villebrumier, Montaignu-de-Quercy ou encore Beaumont-de-Lomagne.



**19** Maisons France Services déployées en 2022 et 21 prévues à fin 2023 dont 2 itinérantes

**62 873** Accompagnements réalisés, soit 206 en moyenne par jour d'ouverture. Près de 80 % des accompagnements se font en présentiel,

en spontané ou sur RDV et 20 % par téléphone.

**1/3** Des usagers accompagnés ont plus de 55 ans, preuve de l'attention particulière portée aux publics les plus concernés par les effets de la dématérialisation des services publics

**15 300** Usagers accompagnés par les 24 conseillers numériques France Services dans le département au cours d'ateliers ou d'accompagnements individuels

**90%** Taux de satisfaction des usagers sur l'année 2022



Fête de l'engagement à Montbeton le 2 décembre 2021

### 2.2 Accélérer le renouvellement urbain et faire vivre l'égalité des chances

La politique de la ville, conduite par l'État, les collectivités territoriales et leurs groupements, a pour objectif d'assurer l'égalité entre les territoires et de réduire les écarts de développement entre les quartiers défavorisés et leur ville. Avec des **contrats de ville**, comme à Moissac et à Montauban, l'État a engagé **481 380 €** en 2022 pour financer des actions et des opérations en quartier prioritaire de la ville, comme le **dispositif « quartier d'été »** qui représente un engagement de **55 906 €** de l'État.



Intervention de la gendarmerie Nationale au collège de Moissac pour la semaine de la prévention et de la citoyenneté.

La semaine de la prévention et de la citoyenneté pour les collégiens de Moissac a permis la participation de 580 élèves et 45 parents autour de 89 ateliers animés par les services de l'État, ses partenaires et les associations locales, pour débattre autour de la citoyenneté, de l'engagement, de l'égalité filles/garçons, du harcèlement ou encore de l'éco-citoyenneté.

Favoriser l'égalité des chances c'est aussi **lutter contre les stéréotypes** et accompagner chacun vers la réalisation de ses projets.

Dans le cadre de la **semaine de l'égalité**, les services de l'État se sont mobilisés pour organiser, animer et coordonner des ateliers et formations pour favoriser l'insertion professionnelle des femmes dans les quartiers prioritaires de la ville, levier réel et concret pour l'égalité.



Visite de l'Association Recherche à l'École pour Écrire et Lire (REEL) à Montauban dans le cadre du dispositif Quartier d'été, le 13 juillet 2023.

## 2.3 Défendre les principes républicains

Faire vivre la citoyenneté, c'est aussi défendre les principes qui nous unissent.



### Développer l'engagement citoyen

Le **Service national universel (SNU)**, souhaité par le président de la République en 2019, a pleinement trouvé sa place en Tarn-et-Garonne. En 2022, 244 jeunes volontaires ont participé au SNU lors de deux séjours, à Lauzerte et à Montauban, dans un moment de cohésion et de formation pour de jeunes citoyens engagés. 143 d'entre eux ont poursuivi leur démarche dans une Mission d'Intérêt Général au service de la collectivité.



Cérémonie de clôture du séjour de cohésion du Service National Universel (SNU) à Lauzerte, le 24 juin 2022

### Défendre la liberté de culte dans le respect de la laïcité



Pour défendre les principes inhérents à notre identité républicaine, comme la liberté de culte et la laïcité, l'État en Tarn-et-Garonne a organisé 4 ateliers de formation à destination des représentants des cultes portant par exemple sur le contrat d'engagement républicain issu de la loi confortant les principes de la République de 2021, sur les obligations statutaires des associations culturelles ou encore sur le régime fiscal qui leur est applicable.

## 2.4 Porter une attention particulière aux publics les plus fragiles

### L'accueil des déplacés ukrainiens



Accueil des premiers déplacés ukrainiens en préfecture, le 24 mars 2022

Dans son discours du 25 février 2022, le président de la République annonçait que « **la France, comme tous les autres pays européens, prendra sa part pour assister la population ukrainienne, mais aussi pour accueillir des réfugiés venus de ce pays** ». Cet effort s'est décliné dans le département grâce à la mobilisation d'un dispositif exceptionnel qui s'appuie sur les services de l'État, les collectivités territoriales et les acteurs associatifs.

D'abord, l'État et tous ses partenaires ont dû gérer l'urgence en priorisant la mise à l'abri des déplacés. Depuis le 31 mars 2022, **245 déplacés ukrainiens ont été accueillis** dans le dispositif qui a mobilisé **1M€ par l'État sur les 6 premiers mois de l'accueil**.

Ensuite, les services de l'État veillent continuellement à s'assurer de l'accès aux droits de ces populations et à faciliter leur accompagnement global par les associations et les collectivités.

### L'accueil des gens du voyage

En 2022, l'État et le conseil départemental se sont mobilisés pour réviser le schéma départemental d'accueil des gens du voyage (SDAGDV). Obligation légale, il s'agit de répondre aux enjeux de sédentarisation et aux problématiques qui en résultent comme la sécurité des personnes ou la protection de la santé, mais aussi au besoin d'accueil de la communauté des gens du voyage à travers la création d'une aire de grand passage.

## Accompagner les acteurs de terrain pour renforcer la résilience du territoire

### 3.1 Une réponse de l'État pour préserver la ressource en eau et l'agriculture

#### Sécuriser l'accès à la ressource en eau



Le département de Tarn-et-Garonne est particulièrement sensible aux impacts du changement climatique. Les étiages sont d'ores et déjà plus précoces et plus sévères. En 2022, les services de l'État ont mené un important travail pour sécuriser l'accès à la ressource en eau.

Le département a été reconnu **département expérimentateur au titre du Varenne de l'eau et de l'adaptation au changement climatique** par les ministères de l'Agriculture et de la Transition écologique, permettant d'ouvrir en 2022 un appel à projet pour le curage et l'optimisation des petites retenues pour un montant total de subventions de **178 000 €**.

En tant que préfet coordonnateur du sous-bassin Aveyron, le préfet de Tarn-et-Garonne organise la concertation interdépartementale entre l'Aveyron, le Lot, le Tarn et le Tarn-et-Garonne et assure l'harmonisation des mesures dans chaque département du sous-bassin pour garantir la cohérence, l'équité et la solidarité entre départements.



Visite du Premier ministre, Jean Castex, dans le contexte de la crise du gel, le 5 avril 2022

### Préserver l'agriculture, pilier du département

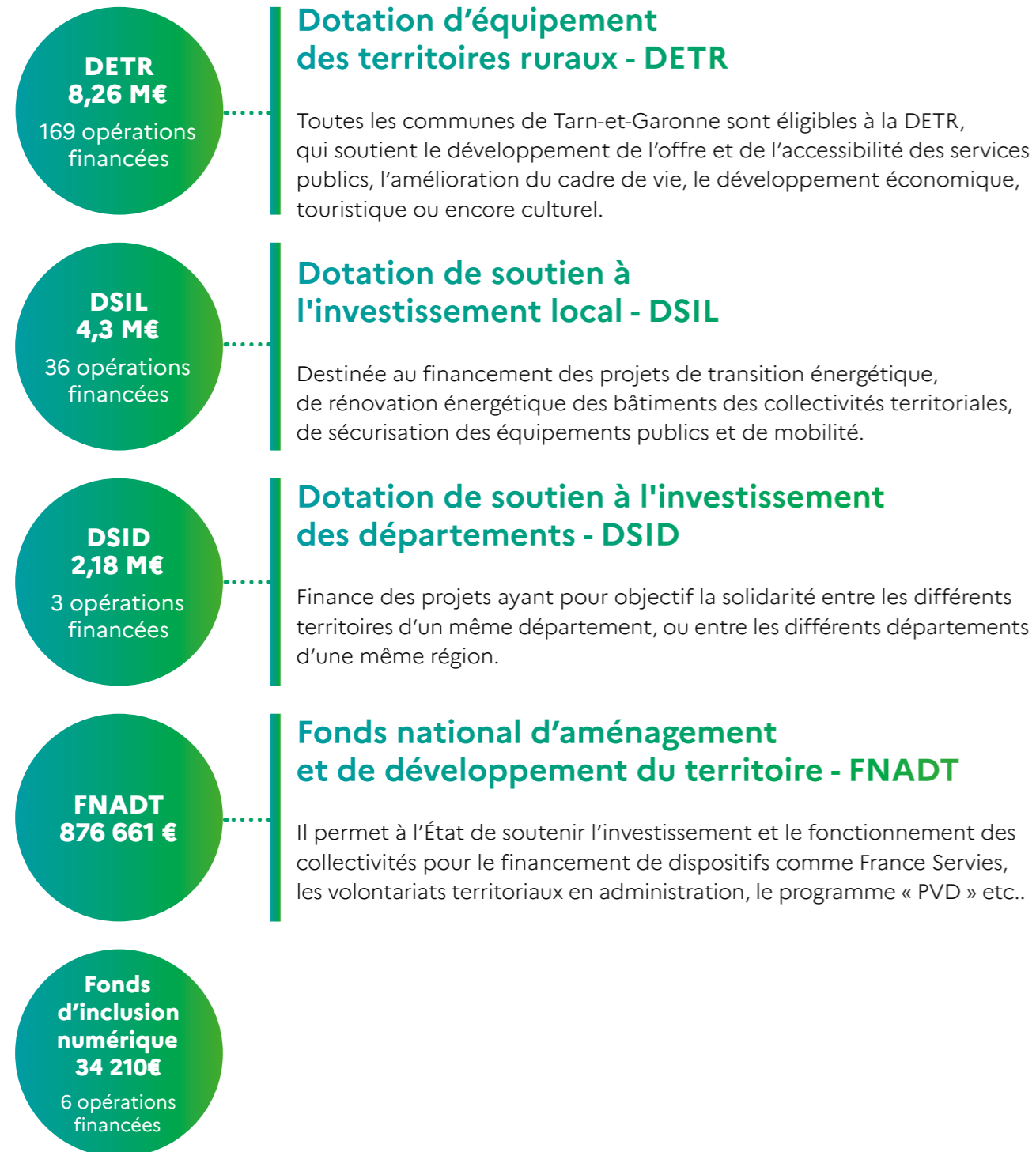
Face aux aléas climatiques, comme la sécheresse et le gel, l'État a répondu présent avec force et rapidité. La présence du Premier ministre et du ministre de l'Agriculture dans le département en plein épisode de gel en témoigne. L'État a obtenu la reconnaissance accélérée en calamité agricole et déployé en Tarn-et-Garonne, premier bénéficiaire du fonds d'urgence dédié à cet effet, un soutien exceptionnel pour la filière arboricole.

Ces mesures ont complété les aides au secteur liées à la situation économique exceptionnelle puisque **50M€** ont été consacrés au soutien de l'économie agricole pour renforcer la résilience des exploitations.

## 3.2 Un soutien de l'État pour contribuer au développement des territoires

### Les subventions de l'État aux collectivités

L'État en Tarn-et-Garonne a soutenu **plus de 210 projets** des collectivités territoriales pour un montant total de subventions **15 678 800 €**. Plusieurs dispositifs sont mobilisés.



## Quelques dossiers soutenus en 2022

### Communauté de communes du Quercy Caussadais

Rénovation du bâtiment abritant le bureau d'information touristique et la Maison des Vins à Montpezat de Quercy. Ce projet d'un montant de 564 960€ a reçu un soutien de l'État de 169 480€ au titre de la DETR.



### Communauté de communes Grand Sud Tarn-et-Garonne

Création de 7 aires de covoiturage, dont 5 sur les communes d'Aucamville, Campsas, Montbartier, Dieupentale et Verdun-sur-Garonne. Le projet a coûté 497 350€ avec un financement de l'État de 100 000€ de DSIL.



### Commune de Labastide Saint-Pierre

Extension du collège de Labastide Saint-Pierre pour un coût total de 2,6M€ et un financement de l'État à hauteur de 50 % du coût du projet au titre de la DSID soit 1,3M€.



### Communauté de communes Quercy Rouergue et Gorges de l'Aveyron

Financement du dispositif « Fabrique de territoire » par une subvention de l'État de 50 000€ au titre du FNADT.



### Communauté de communes du Pays de Lafrançaise

Subventions de l'État au titre du Fonds d'inclusion numérique pour l'achat de matériel informatique reconditionné pour les actions d'inclusion numérique de la maison France Services et du conseiller numérique sur l'ensemble des communes de la Communauté de communes.



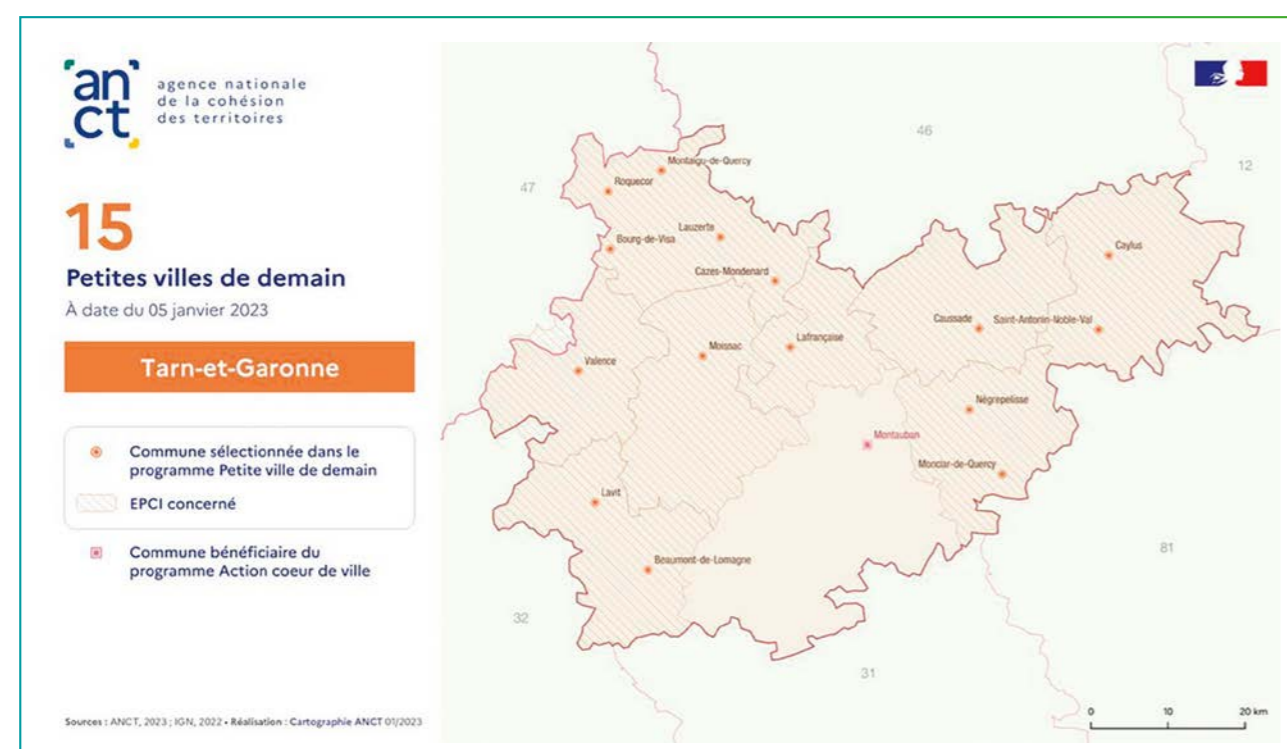


## La poursuite du programme Action Coeur de Ville

L'État finance les projets de rénovation de la ville de Montauban :

- 977 923€ pour la rénovation de la Place Nationale
- 867 712€ pour la revitalisation du quartier Villebourbon

## Le déploiement du programme Petites Villes de Demain



Les services de l'État assurent le portage, l'animation et le suivi du programme Petites Villes de Demain dont bénéficient 15 communes et 8 communautés de communes. La rénovation de l'habitat, la requalification d'îlots urbains dégradés ou la revitalisation des centre-bourgs, comme à Cazes-Mondenard ou à Lafrançaise, constituent des piliers du programme. Pour soutenir ces projets, l'État apporte notamment un soutien en ingénierie financé à 75 %.

En 2022, les travaux pour définir les orientations et les actions concrètes des projets de revitalisation se sont poursuivis et ont abouti, tout début 2023, à la signature de cinq conventions cadre.

Aussi, des programmes structurants relevant de l'Agence Nationale de l'Amélioration de l'Habitat (ANAH) à l'étude en 2022 vont aboutir à la mise en œuvre de conventions d'opérations programmées de renouvellement urbain sur les communes de Caussade, Caylus et Réalville.

### Mettre en cohérence les programmes

Pour favoriser la synergie locale entre les programmes, un club des chefs de projet des programmes Contrats de relance et de transition écologique (CRTE), Action Coeur de Ville (ACV) et Petites Villes de Demain (PVD) a été créé et s'est réuni 4 fois en 2022.

## 3.3 Des dispositifs pour accompagner et soutenir les acteurs économiques

Face à la conjoncture et aux crises, tous les services de l'État ont été pleinement mobilisés pour soutenir les acteurs économiques.

### Tendre vers le plein-emploi

Malgré un contexte de baisse du chômage, certains secteurs connaissent des tensions de recrutement importantes. Les services de l'État en Tarn-et-Garonne ont déployé un **plan départemental de réduction des tensions de recrutement**. Il se décline en six groupes de travail pilotés par les sous-préfets d'arrondissement et animés par les **services publics de l'emploi local** pour rapprocher les demandeurs d'emploi et les employeurs (visites d'entreprises, job dating, forum emploi, actions en faveur de l'emploi des femmes).

ARRONDISSEMENT DE CASTELSARRASIN	ARRONDISSEMENT DE MONTAUBAN
3 secteurs ciblés	3 secteurs ciblés
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Santé et service à la personne</b> : diagnostic des besoins du territoire, forums, rencontres individuelles</li> <li>• <b>Agriculture</b> : journée de découverte « place de l'Agri », visites d'exploitations, information des publics scolaires</li> <li>• <b>Industrie (hors agro-alimentaire)</b> : visites d'entreprises, information aux employeurs sur les aides au recrutement, partage de pratiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>BTP</b> : visites d'entreprises et de chantiers, actions ciblées vers la féminisation du métier, débats grand public</li> <li>• <b>Hôtel-Café-Restaurant</b> : forums dédiés hôtellerie et restauration, présentation aux scolaires</li> <li>• <b>Transport et logistique</b> : démonstrations et immersions, féminisation des métiers, ateliers de découverte</li> </ul>



### Accompagner les jeunes dans l'insertion par l'emploi

Dans la continuité du plan **1 jeune 1 solution**, le **contrat d'engagement jeune (CEJ)** est déployé dans le département depuis le 1<sup>er</sup> mars 2022 par Pôle Emploi et la Mission Locale au bénéfice de jeunes de 16 à 25 ans ni étudiants, ni en formation et qui présentent des difficultés d'accès à l'emploi durable.

**1286 jeunes tarn-et-garonnais** ont bénéficié d'un accompagnement vers l'emploi avec une allocation selon leurs ressources et sous condition de respecter ses engagements.

Parce que **7 apprentis sur 10 trouvent un emploi durable à la fin de leur formation**, l'État s'est engagé à soutenir et développer l'apprentissage notamment au travers d'une aide exceptionnelle à l'embauche en faveur des entreprises qui recrutent un apprenti.

En Tarn-et-Garonne, **2389 contrats d'apprentissage ont été conclus** tous secteurs confondus, permettant aux jeunes d'apprendre un métier en étant rémunéré, et aux entreprises de former et recruter.



Visite du lycée Claude Nougaro dans le cadre de la semaine de l'Industrie à Montels, le 11 novembre 2022

## Accompagner les entreprises en difficulté

À peine sorties de la crise de la Covid-19, les entreprises du département ont été confrontées à l'inflation et à l'augmentation rapide de leur facture énergétique. Les services de l'État se sont engagés à conseiller et soutenir toutes celles qui ont rencontré des difficultés dans ce contexte.

### CONSEILLER

- L'État convoque chaque mois un **CODEFI** (comité départemental d'examen des problèmes de financement des entreprises) en présence de la Banque de France, l'URSSAF, la CRP et la DDFIP pour analyser la situation de près de 75 entreprises par session.
- 42 entreprises ont fait appel au **conseiller départemental de sortie de crise**, interlocuteur privilégié des entreprises en difficulté.

### SOUTENIR

- Les **très petites entreprises (TPE)** ont bénéficié d'un bouclier tarifaire qui plafonne la hausse des factures d'électricité et de gaz à 15 %. Les TPE qui ont renouvelé leur contrat au second semestre de l'année 2022 bénéficient d'un **prix de l'électricité limité à 280€/MWh tout au long de l'année 2023**.
- Chaque trimestre, un **comité départemental de sortie de crise est convoqué** afin de veiller à la mise en oeuvre des mesures et suivre le dispositif de soutien apporté aux entreprises en phase de reprise ou en situation de fragilité.

# Perspectives territoriales pour 2023 et les années à venir

Sur les 3 axes suivis en 2022, les services de l'État poursuivront et amplifieront leur mobilisation et leur engagement.

## 4.1 Renforcer la sécurité au quotidien des tarn-et-garonnais

Traduction en Tarn-et-Garonne de l'engagement du ministre de l'Intérieur de créer 8500 postes supplémentaires de policiers et gendarmes d'ici 5 ans, **une nouvelle compagnie de 200 CRS sera implantée à Montauban** en plus de la CRS 28 qui compte déjà 150 fonctionnaires. Elle sera opérationnelle en 2024 juste avant les Jeux Olympiques de Paris.



Cérémonie de prise de commandement à la Compagnie républicaine de sécurité (CRS) 28 à Montauban, le 28 mai 2023

## 4.2 Renforcer la cohésion sociale et faire vivre l'égalité des chances sur les territoires

### Un nouvel élan pour la revitalisation des territoires

Le préfet de Tarn-et-Garonne a signé le 21 juillet dernier avec ses 8 partenaires la convention-cadre ORT pour la revitalisation du territoire constitué par les communes de Lauzerte, Montaignu-de-Quercy, Cazes-Mondenard, Roquecor et Bourg-de-Visa et la communauté de communes de Pays de Serres en Quercy.

Les enjeux de revitalisation dans les coeurs de bourg portent sur la reconquête de l'habitat vacant, l'adaptation du parc de logements aux besoins des habitants, le développement économique et commercial des centre-bourgs et le réaménagement des espaces publics.



Signature de la convention Petites Villes de Demain à Roquecor, le 21 juillet 2023



Inauguration de la France Services Coeur de ville de Montauban, le 11 juillet 2023

## Améliorer l'accès aux services publics

Le préfet a inauguré la France Services Coeur de ville de Montauban avec la maire de Montauban et les partenaires France Services.

A ce jour, le département compte 20 France Services et une nouvelle antenne est en préparation à Montech.

## 4.3 Accompagner les acteurs de terrain pour renforcer la résilience des territoires

### Accompagner les grands projets

L'État accompagne les acteurs locaux dans la mise en oeuvre des grands projets structurants pour l'avenir du Tarn-et-Garonne.



L'arrivée de la LGV à horizon 2032 dans le cadre du **Grand Projet du Sud-Ouest** est une opportunité sans précédent de développement pour le département. En 2022, un plan de financement entre l'État, SNCF Réseau et 25 collectivités a été signé et la société du GPSO a été créée pour porter la participation financière des collectivités.

Aujourd'hui, l'État joue pleinement son rôle de facilitateur en convoquant régulièrement les **comités de suivi GPSO** visant à informer l'ensemble des acteurs concernés des avancées et des retombées du projet dans une approche partenariale.

En mars 2022, le Premier Ministre s'est engagé à hauteur de 176M€ pour la construction du nouvel hôpital de Montauban, opérationnel en 2029. Ce nouvel hôpital moderne et d'une capacité de 450 à 500 lits prendra forme dans un nouveau quartier avec la future gare LGV.

Ces projets permettront de soutenir et d'accélérer le développement démographique et économique du Tarn-et-Garonne.



## Accélérer la transition écologique

Avec le **Fonds Vert**, l'État soutient financièrement les collectivités de Tarn-et-Garonne engagées dans la transition écologique. Une dotation de 4,57 millions d'euros est consacrée à ces projets selon 3 axes d'intervention : renforcement de la performance environnementale dans les territoires, adaptation au changement climatique et amélioration du cadre de vie.

L'État soutient par exemple l'aménagement des promenades de Caussade avec une subvention de 484 092€ ou encore l'action du Service Départemental d'Incendie et de Secours pour renforcer son action de prévention des incendies de forêt et de sensibilisation des populations.



Remise des chèques « Fonds vert » aux collectivités à la préfecture, le 6 juin 2023

## Continuer à porter des projets structurants

Le projet Forestié, financé à hauteur de 15,3 millions d'euros au titre du Plan France Relance, prévoit le regroupement de trois services de l'État (DSDEN, DTARS et DDFIP) sur un site unique. Le nouvel ouvrage répond à des objectifs de densification du bâti public et de hautes performances environnementales.



Visite du bâtiment Forestié à Montauban, le 23 mai 2023

## Engagements de M. le Préfet

En prenant mes fonctions de préfet de Tarn-et-Garonne le 11 avril dernier, j'ai mesuré l'honneur et la chance de servir les habitants de ce département dynamique, beau, attractif et à taille humaine. Durant ces premiers mois, je suis parti à la rencontre des acteurs de terrain, avec plus de 75 visites, pour échanger avec toutes celles et ceux qui portent des projets d'intérêt général et faire en sorte qu'ils se réalisent.

Je suis convaincu que partout où il y a une volonté, il y a un chemin, et ce chemin nous devons l'emprunter ensemble pour servir le territoire de Tarn-et-Garonne. Pour cela, je me suis fixé deux objectifs.

### D'une part, oeuvrer avec proximité aux côtés des acteurs de terrain pour accompagner leurs projets.

Comme facilitateur, **l'État doit accompagner**, par tous les moyens réglementaires, techniques et financiers dont il dispose, **les projets des collectivités territoriales**. C'est le cas en matière d'urbanisme, et je souhaite que l'État facilite le déploiement d'outils de planification tels que les ScoT et les PLUi par exemple pour mettre en œuvre des projets d'aménagement compatibles avec les impératifs de développement économique et de préservation de l'environnement et des ressources. **L'État doit aussi soutenir les forces vives de notre département, comme nos agriculteurs**. À rebours de l'*agribashing* qu'ils subissent, je tiens à réaffirmer qu'ils sont les premiers défenseurs de l'environnement et de la ruralité et qu'ils sont une richesse à préserver pour le territoire. Enfin, il s'agit aussi de **soutenir les transformations de l'industrie et des services** avec le déploiement du plan France 2030 dans le département.

### D'autre part, préparer l'avenir avec tous les acteurs du département pour faire face aux défis du territoire,

comme celui du **changement climatique d'abord**. La sécurisation de l'accès à la ressource en eau, le soutien aux projets de transition écologique des collectivités au travers du Fond Vert ou encore l'accélération du déploiement des énergies renouvelables seront mes priorités pour renforcer la résilience du territoire.

**Le défi du développement économique, ensuite**, avec le déploiement de grands projets structurants dans le département comme l'arrivée de la future LGV, la construction d'un nouvel hôpital au sud de Montauban ou l'aménagement d'un futur quartier-gare, nécessitent que l'État favorise et facilite une approche partenariale entre tous les acteurs impliqués et dans l'intérêt du Tarn-et-Garonne.

**Le défi sécuritaire enfin, mobilise pleinement les services de l'État**. Sur les violences intrafamiliales, nous avons obtenu des résultats tangibles, mais je veux aller plus loin et l'État fera preuve d'intransigeance et renforcera l'accompagnement des victimes. Dans un contexte de recrudescence des accidents et de la mortalité sur nos routes, j'ai fait de la lutte contre l'insécurité routière ma priorité en termes de sécurité. Sur le plan de la prévention, en 2023, 30 actions de prévention ont déjà été financées par l'État. Sur le plan des sanctions, j'ai donné instruction à mes services de mener une action répressive contre la délinquance routière, j'ai demandé aux forces de l'ordre de réaliser chaque semaine des contrôles routiers et de procéder à une immobilisation systématique des véhicules en cas d'infractions graves. Je prends l'engagement que l'État sera ferme avec les délinquants routiers.

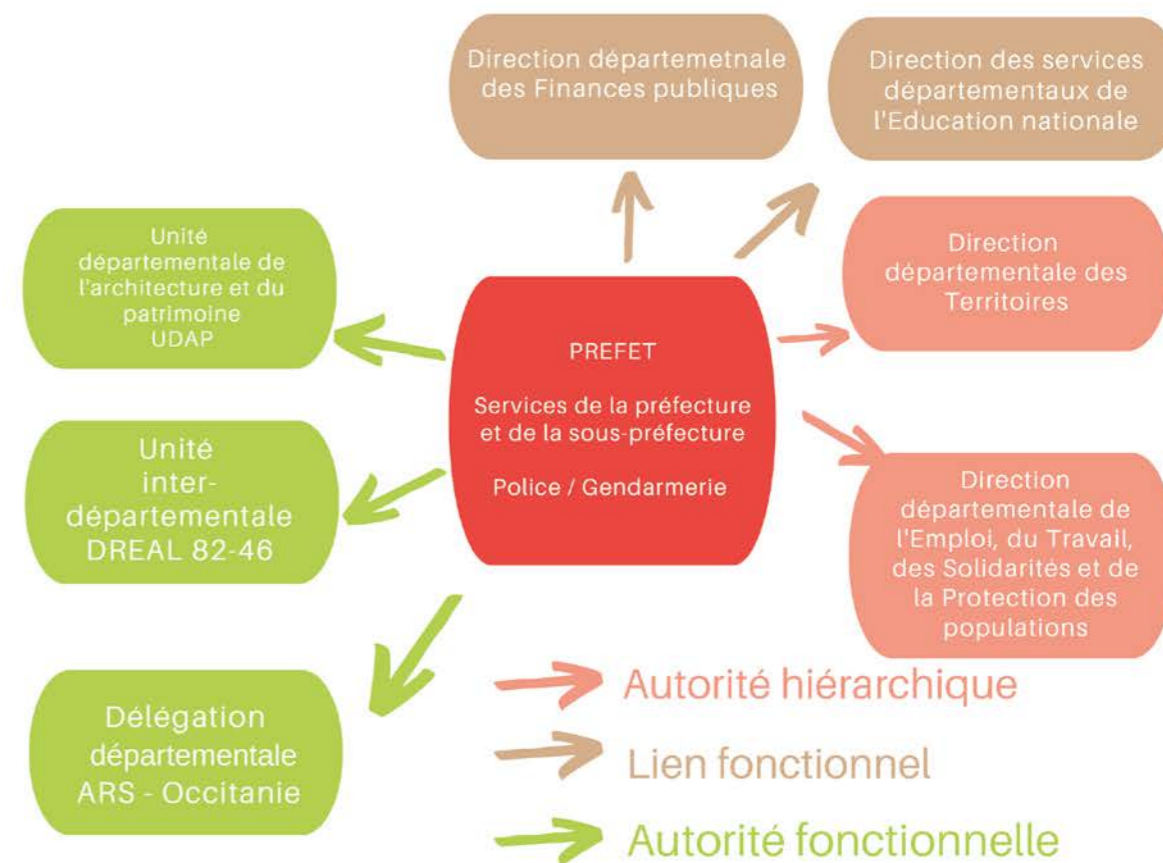
**Vincent ROBERTI**  
Préfet de Tarn-et-Garonne



# LES SERVICES DE L'ÉTAT DANS LE TARN-ET-GARONNE

## Trombinoscope

- Vincent Roberti**, Préfet de Tarn-et-Garonne
- Edwige Darracq**, Secrétaire générale, Sous-préfète de l'arrondissement de Montauban
- Pierre Bressolles**, Sous-préfet de l'arrondissement de Castelsarrasin
- Emilie Saussine**, Sous-préfète, directrice de cabinet
- Julien Henrard**, Sous-préfet, secrétaire général adjoint
- Jean-Michel Poux**, Directeur, Direction départementale des Finances publiques
- Pierre Roques**, Inspecteur d'académie, Directeur, Direction des services de l'Education nationale
- Lucie Chadourne Faucon**, Directrice, Direction départementale des territoires
- Mohamed Mehenri**, Directeur, Direction départementale de l'emploi, du travail, de la solidarité et de la protection des populations
- Charles-Régis Allegri**, Commissaire divisionnaire, Directeur, Direction départementale de la Sécurité publique
- Colonel Marc de Rémond du Chélas**, Groupement de gendarmerie départementale
- Colonel Olivier Théron**, Service départemental d'incendie et de secours
- David Billeforte**, Directeur départemental, Agence Régionale de Santé - Occitanie
- Philippe Giactard**, Responsable de l'unité départementale - UDAP
- Gautier Deroy**, Chef de l'inter-départementale DREAL 82-46
- Colonel Fabrice Duda**, Délégué militaire départemental



# SUIVEZ L'ACTUALITÉ DE L'ÉTAT EN TARN-ET-GARONNE



Préfecture de Tarn-et-Garonne  
sur " X " (ex Twitter)  
**@Prefet\_82**



Préfecture de Tarn-et-Garonne  
sur Facebook  
**@prefet82**



Préfecture de Tarn-et-Garonne  
sur Instagram  
**@prefet82**



Préfecture de Tarn-et-Garonne  
sur LinkedIn  
**<https://www.linkedin.com/company/prefet-de-tarn-et-garonne/>**

**[www.tarn-et-garonne.gouv.fr](http://www.tarn-et-garonne.gouv.fr)**

2 allée de l'Empereur - 82 000 Montauban  
Tél : 05.63.22.82.00